

# Guide pratique sur l'élaboration d'un P.I.A



Ecole Sainte-Geترude Brugelette  
intégration





Ce livret est destiné aux équipes pédagogiques et paramédicales.

Il vous donnera toutes les informations essentielles afin de **comprendre et construire un PIA** pour vos élèves à besoins spécifiques et leur famille.

Il vous permettra également d'**appivoiser la démarche** et de vous **donner les moyens** pour en faire un outil efficace et au service de l'élève.

Bonne lecture,  
Belle construction,

L'équipe Intégration Sainte Gertrude



# CADRE LÉGAL ET DÉFINITION

Les aménagements et interventions **pédagogiques** font l'objet d'un **plan individualisé d'apprentissage** selon les mêmes modalités que celles définies par l'**article 7bis du décret du 30 juin 2006** relatif à l'organisation pédagogique du 1er degré de l'enseignement secondaire.

Le PIA est : « *Un outil méthodologique élaboré pour chaque élève et ajusté durant toute sa scolarité par le conseil de classe, sur la base des observations fournies par ses différents membres et des données communiquées par l'organisme de guidance des élèves. Il énumère des objectifs particuliers à atteindre durant une période déterminée. C'est à partir des données du PIA que chaque membre de l'équipe pluridisciplinaire met en œuvre le travail d'éducation, de rééducation et de formation.* » (1)

Le **PIA** (2) est :

- un **plan**, un projet élaboré, comportant une suite ordonnée d'opérations destinées à atteindre un but ;
- **individuel**, qui est propre à un enfant, qui s'adapte à la situation particulière de celui-ci ;
- **d'apprentissage** pour l'enfant, pour lui permettre d'acquérir un ensemble de connaissances par un travail intellectuel ou par expérience.

(1) Décret organisant l'enseignement spécialisé du 03/03/2004 (art. 4§1er 19°)

(2) Vandecasteele G. Gérer les élèves à besoins spécifiques : un nouveau défi pour l'école. De boeck.2017

Le décret précise en son article 80 §9 et §10 que :

« *L'élève et ses parents ou, à défaut, leur délégué, sont invités à l'élaboration du PIA* » ; « *la transmission de certaines données du PIA est obligatoire. Les données du PIA qui font l'objet d'un transfert ainsi que les modalités de transmission sont arrêtées par le Gouvernement.* » ;

Le décret est complété par la circulaire 4234 du 12/12/2012 qui met en avant les **différentes vocations de l'outil PIA** :

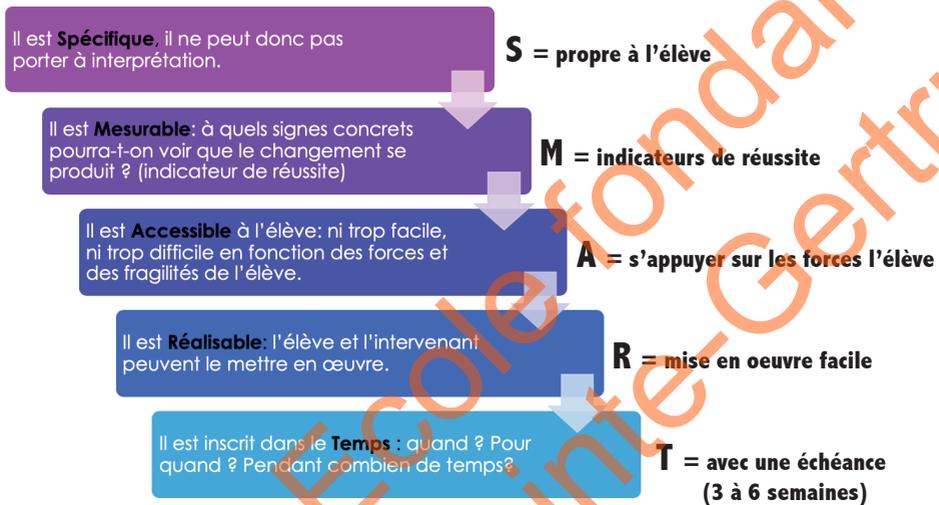
- Un **outil de construction d'un projet pour et avec l'élève**. Cette construction s'inscrit dans un projet éducatif dont la finalité est le projet de vie de l'élève ;
- Un **outil dynamique** qui est en évolution constante et un outil de continuité qui suit l'élève tout au long de sa scolarité ;
- Un **outil de communication active avec l'élève et les parents** (éducateurs) qui sont des partenaires de l'équipe pluridisciplinaire ;
- Un **outil d'information, de décision et de régulation au service du conseil de classe**. Il s'agit d'un projet de l'équipe pluridisciplinaire à partir des conclusions du conseil de classe et en lien avec le projet d'établissement.
- Un **outil de collaboration avec les partenaires externes de l'école**, tels que les CPMS, les Services de Promotion de la Santé à l'Ecole (SPSE)....

# OBJECTIFS D'UN PIA

Les **objectifs PIA** sont :

- Amener chaque enfant à se connaître et à se situer dans le milieu scolaire et social.
- Amener l'équipe à connaître l'élève (ses ressources et ses difficultés).
- Fixer des objectifs prioritaires que chacun doit viser.
- Accompagner l'élève, le faire évoluer par rapport à lui-même.
- Partager les responsabilités de son évolution : responsabilité collective.
- Faire participer tous les partenaires.

L'objectif répond aux **critères** suivants :



**Exemples d'objectifs SMART :**

- Amener l'élève à exprimer ses demandes par le biais de sa farde PECS
- Amener l'élève à améliorer la préhension des ciseaux.
- Amener l'élève à souligner les mots-clés dans une consigne.
- Amener l'élève à utiliser spontanément son guide de lecture.
- Amener l'élève à reformuler oralement la consigne lue.
- .....

**L'objectif doit être significatif et clair pour l'élève, ses parents et l'ensemble de l'équipe.**



# LES 8 ÉTAPES POUR ÉLABORER UN PIA

## 1. Observer :

- Comprendre le fonctionnement de l'élève, identifier ses forces et faiblesses.
- Interroger l'enfant et sa famille afin d'être bien complet sur ses besoins et son fonctionnement. (Voir support en annexe du livret, page 24.)

**2. Analyser** les ressources et difficultés de l'élève. L'enseignant a une vision générale de l'élève. Son rôle est de croiser les observations et de synthétiser les informations reçues par les différents intervenants sans oublier les parents et l'enfant.

**3. Formuler** un objectif prioritaire.

**4. Appliquer les moyens/actions** pour répondre à l'objectif PIA.

**5. Définir les actions/moyens** (Aide : voir fiches aménagements raisonnables de la Fédération Wallonie Bruxelles " *Mieux cheminer au sein des besoins spécifiques d'apprentissage*".)

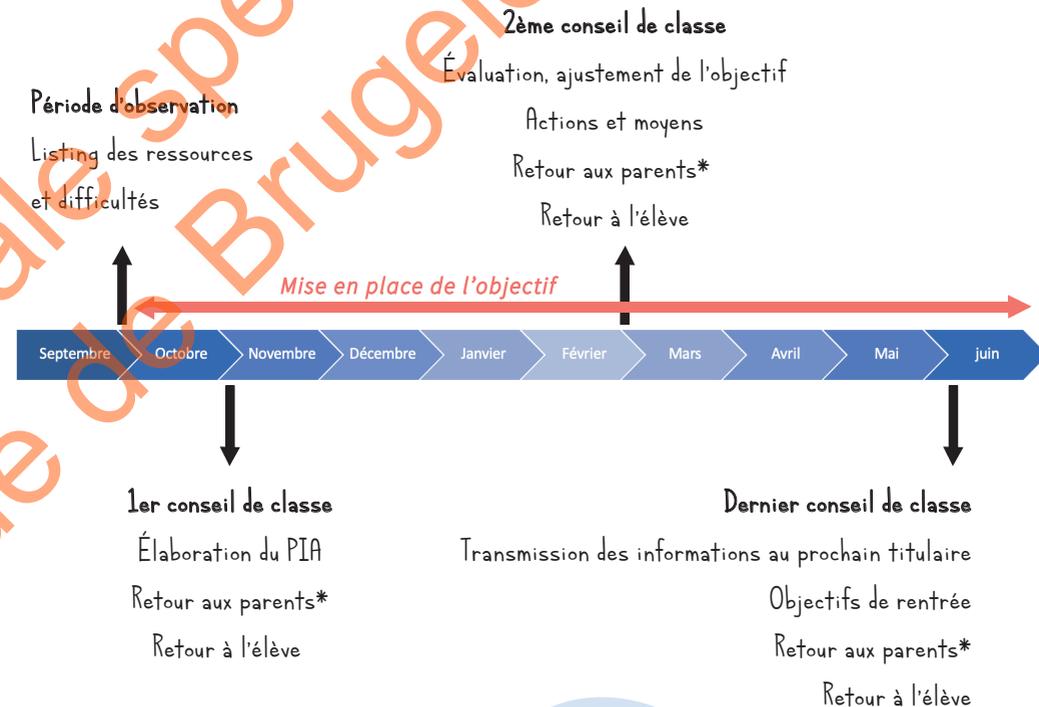
**6. Définir les critères de réussite** : Quand évaluera-t-on les actions et les moyens mis en œuvre, sur base de quels critères ? A quel signe va-t-on voir que le changement se produit ?

**7. Communiquer** à l'équipe, aux parents, à l'élève...

**8. Évaluer/ajuster** l'objectif.



# ORGANISATION DANS LE TEMPS



\* inviter les parents à collaborer, à participer au PIA de leur enfant

# COMMENT LE CONSTITUER ?

## Avant le conseil de classe

► Recenser les ressources et les difficultés de l'élève à besoins spécifiques suite aux observations faites en classe. Le PIA est lu par les parents. Soyez donc vigilants aux mots utilisés et surtout, soyez constructifs.

Synthèse des ressources et difficultés :		
	Les ressources	Les difficultés
I.	Savoir (cognitif)	
II.	Savoir-faire (autonomie)	
III.	Savoir-être (comportement, socialisation)	

## I. POINT DE VUE PEDAGOGIQUE : les savoirs

→ **Compétences disciplinaires**

Ce que l'enfant maîtrise ou non dans les différentes disciplines (mathématiques, langue maternelle, éveil)

- Exemples :
- Maîtrise les tables de multiplications ;
  - Sait se repérer dans le temps ;
  - Comprend ce qu'il lit.

## II. Autonomie : les savoir-faire

→ **Compétences instrumentales**

- Exemples :
- Fait preuve d'autonomie ;
  - Ose poser des questions ;
  - Participe activement.

## III. Comportement

→ **Compétences transversales relationnelles**

- Exemples :
- Est persévérant ;
  - Est attentif.

- Connaître les attentes des parents.
- Connaître le ressenti de l'élève sur ses ressources et ses difficultés

**Décrire des faits observables en ajoutant des précisions.**

Ex: « Est lente, n'a jamais fini son travail pour aller en récréation »

**Eviter les contradictions**

## Pendant le conseil de classe

Conseil de classe du .../.../...

Domaine :  Savoir  Savoir-faire  Savoir être

Objectif 1:

► Partagez les observations et informations avec les différents membres du conseil de classe.

► Formulez l'objectif en vous basant sur les difficultés énoncées, dégagez la plus importante (prioritaire) et d'un commun accord avec les différents intervenants présents lors du conseil de classe, fixez votre objectif de travail.

L'objectif doit :

- Etre observable, concret, mesurable, réalisable (à court terme) et positif. Il doit être le plus signifiant possible pour l'élève.
- Etre rédigé selon les critères SMART (détails page 4)
- Commencer par : « Amener l'élève à ... »

**Eviter le double objectif !**  
Ex : « amener l'élève à terminer son travail dans les temps en veillant au soin »

► Recherche des actions et moyens pour atteindre l'objectif

Moyen et actions mis en place	Qui ?	Quand ? (Fréquence, durée)	Observation, commentaires et réajustements	Évaluation

Communication faite à l'élève/aux parents le ..... par .....

### MOYENS ET ACTIONS MIS EN PLACE

Ce que vous allez faire et mettre en place pour atteindre l'objectif.

Attention, ces moyens et actions doivent être mesurables.

Exemple : **Objectif** : Amener l'élève à respecter les règles de vie de l'école.

**Moyens et actions :**

- établir les règles du code de vie ;
- expliquer pourquoi le code de vie est important dans l'école;
- écouter le point de vue de l'élève ;
- ...

Chaque intervenant doit réfléchir pertinemment aux moyens qu'il pourra développer avec l'élève.

Veillez à vous appuyer sur les acquis des élèves et sur l'organisation de la classe.

### QUI ?

Visez les personnes de l'équipe éducative qui mettront en place ces moyens (ex : prof de gym...) ainsi que les parents et/ou l'élève.



### QUAND ?

Précisez la fréquence, c'est à dire combien de fois j'appliquerai l'objectif/aménagement raisonnable dans les apprentissages.  
Par exemple : 1x/semaine, dès que nécessaire, 2x/jour...



### COMMENTAIRES, OBSERVATIONS, RÉAJUSTEMENTS

Evaluez régulièrement les moyens mis en place et ajustez-les si nécessaire.

### EVALUATION

Chaque moyen doit être évalué selon des indicateurs et des critères de réussites déterminés par les intervenants. Voir exemple de PIA pages 14 à 19.

La réflexion peut s'ajuster après le conseil de classe, sur le terrain, suite aux nouvelles observations. Le PIA est un outil en constante évolution, il n'est pas figé.

- Après votre conseil de classe, **communiquez** votre objectif :



Faites parvenir une **copie du PIA** à tous les intervenants susceptibles d'être touchés par l'objectif.

- Mise en place des actions et moyens pour atteindre l'objectif

Exemples :

- un guide de lecture
- des référentiels (conjugaison, grammaire...)
- une police d'écriture adaptée
- un temps supplémentaire
- d'autres méthodes de lecture, de calcul
- des gabarits prétracés en calcul écrit
- des logiciels

Trois conseils de classes s'organisent par année scolaire.

A chaque échéance, l'objectif fixé est évalué.

Celui-ci peut-être :

- atteint et un nouvel objectif est rédéfini
- à poursuivre (en réanalysant les moyens)
- à réajuster (en réanalysant les moyens)
- à abandonner pour un autre objectif plus pertinent et/ou prioritaire.

# EXEMPLE D'UN PIA

## Synthèse des ressources et difficultés :

	Les ressources	Les difficultés
Savoir (cognitif)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Lexique verbal</li> <li>- compréhension à l'oral</li> <li>- bonne mémoire auditive</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- sens de la lecture</li> <li>- préhension du crayon</li> <li>- choix des opérations</li> <li>- pré-requis math.</li> </ul>
Savoir-faire (autonomie)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- utilisation de ses référentiels</li> <li>- sait ce qu'elle doit utiliser comme matériel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- N'écoute pas ses consignes jusqu'au bout</li> <li>- précipitation face à la tâche</li> <li>- gestion de l'espace-feuille</li> <li>- n'écrit pas au bon endroit</li> </ul>
Savoir être (comportement socialisation)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- S'applique pour satisfaire l'adulte</li> <li>- tient compte des conseils</li> <li>- collaborante lorsque l'activité lui plait</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Se dénigre</li> <li>- distraction et impulsivité</li> <li>- peu d'estime de son travail</li> <li>- émotivité</li> <li>- se fatigue vite</li> </ul>

Domaine :  Savoir  Savoir-faire  Savoir être  autre :

Échéance : mai 2019

Objectif : Amener Amalia à développer ses perceptions visuelles pour la lecture et l'écriture.

<b>Quoi ?</b> (= actions, ce que l'on fait) <b>Comment ?</b> (= moyens, comment on fait)	<b>Qui ?</b>	<b>Quand ?</b> (= fréquence, durée)	<b>Critère(s) de réussite</b> (quand peut-on dire que c'est acquis ? Quantifier) <b>Evaluation et commentaires sur les moyens</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- renforcements positifs</li> <li>- permettre l'utilisation d'un tapis anti-dérapant ou plan incliné</li> <li>- codes « couleurs » pour les repères sur feuille</li>   <li>- ne pas surcharger l'acte d' « écrire »</li> <li>- pas de recto-verso</li> <li>- feuille A3 si besoin</li> <li>- surligner les syllabes d'attaque en jaune</li>   <li>- frises numériques, lettres, sons (visibles sur le banc)</li>   <li>- cache de lecture (guide)</li> <li>- feuilles lignées colorées pour le graphisme</li> </ul>	Titulaire Amalia Parents	Dès que nécessaire, à évaluer avec l'élève.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- utilisation spontanée</li> <li>- suppression des codes « couleurs »</li>   <li>- ne présente pas de signe de fatigue, volontaire...</li>   <li>- utilisation spontanée et à bon escient</li>   <li>- lecture fluide</li> <li>- respect de l'espace-feuille et de la taille des différentes lettres.</li> </ul>

Communication faite à l'élève/aux parents le 19 MARS 2019 par la titulaire.

**Evaluation et ajustement de l'objectif :**

Dates	Evaluation	Ajustement	Intervenants

Domaine :  Savoir  Savoir-faire  Savoir être  autre : ..... / Échéance : .....

Objectif : .....

**Moyens et actions mis en place :**

<b>Quoi ?</b> (= actions, ce que l'on fait) <b>Comment ?</b> (= moyens, comment on fait)	<b>Qui ?</b>	<b>Quand ?</b> (= fréquence, durée)	<b>Critère(s) de réussite</b> (quand peut-on dire que c'est acquis ? Quantifier) <b>Évaluation et commentaires sur les moyens</b>

## COMMENT IMPLIQUER L'ÉLÈVE DANS SON PIA ?

### En (l') accompagnant

Car il est le premier partenaire concerné, sans lui, rien n'est possible.  
Lui demander ses forces, ses envies, ses projets... pour mieux l'accompagner.

### En (lui) communiquant

L'élève doit connaître son objectif PIA, ce que l'on attend de lui, les moyens, les actions que l'on va, ensemble, mettre en place pour l'atteindre.

### En discutant

Les actions et les aides mises en place avec lui et pour lui doivent être discutées. Il est important à un moment donné, de faire le point sur son implication, sur son évolution... afin d'aller encore plus loin avec lui.

## COMMENT IMPLIQUER LES PARENTS ?

L'**implication et la collaboration des parents** influencent positivement l'investissement de l'élève dans/sur son parcours.



Quelles sont les attentes ?

Il est important de leur **demandeur leurs attentes, leurs souhaits**, via une fiche, un cahier de communication, un entretien... afin de connaître et comprendre l'élève, voir s'ils sont d'accord d'intervenir, d'être partenaires pour une action, un moyen...

L'utilisation de ces outils, (PIA et grilles "attentes des parents"), favorise également la collaboration à distance avec le parent. Par exemple, si ce dernier est dans l'impossibilité de se rendre à la réunion PIA.



Le **PIA** est un outil **efficace** si :

- Planifié
- Analysé
- SMART
- Consultable
- Positif
- Régulé
- Evolutif
- Actif
- Elève = acteur
- Quotidien
- Méthodologique
- Construit en équipe
- Au service de l'élève
- Communiqué

Ecole fondamentale spécialisée  
Sainte-Gertrude de Brugellette



*Ce livret a été élaboré par l'équipe intégration de l'école  
d'enseignement spécialisé maternelle et primaire Sainte-Gertrude,  
à Brugelette.*

MERCI À TOUS !



Ecole Sainte-Gertrude Brugelette  
intégration